

ALVEA - T-PSO
route de Salviac



46300 GOURDON
Tél.: 05 65 41 00 71
Fax :

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

FACTURE
FP06177164

2302/3195

TotalEnergies Proxi Sud Ouest SAS au capital de 18 531 390 €
324 958 198 R.C.S. AGEN. N° TVA : FR 65 324 958 198
Siège social : 898 Route de la Teinture
47200 Montpouillan

www.proxi-totalenergies.fr

EARL SOULAYRES
PORT DE L ANGLE
CUVE GO
46140 PARNAC

SIREN : 804151553

ADRESSE DE LIVRAISON	EARL SOULAYRES PORT DE L ANGLE CUVE TTP 46140 PARNAC	ADRESSE DE FACTURATION
N° CLIENT	CAH/87131696	DATE
		31/03/2025

DÉSIGNATION	QUANTITÉ LIVRÉE	P.U. T.T.C.	P.U. H.T.		P.U. NET H.T.	MONTANT H.T.
P00072 Excellium Pro Non Routier	746,00 L				1055,46 /1000L	787,37
P09053 Livraison Inférieure à 1000 L PP	1,00 U				OFFERT	0,00
Produit P00072 : L EXCELLIUM PRO NON ROUTIER est un Gazole Non Routier de qualité supérieure						

CONDITIONS DE PAIEMENT		BASE TAXABLE	% TVA	MONTANT TVA	MONTANT TOTAL	
LCR 30j nets ÉCHÉANCE	30/04/2025	787,37	20	157,47	€ H.T.	787,37 E
					€ T.V.A.	157,47 E
					NET A PAYER	944,84 E

Un petit geste pour la planète : optez pour la dématérialisation de vos factures !

- Fioul
- Carburants-Lubrifiants
- STATIONS ELAN-TotalEnergies CONTACT
- CARTES de TotalEnergies
- Gaz naturel-Electricité
- AdBlue®-CLEARNOX
- Pellets-Bûches
- Photovoltaïque-CEE
- Bornes Electriques

ATTENTION : Les parties reconnaissent que les conditions générales de vente figurant au verso sont applicables à la présente vente. Le vendeur se réserve le droit de fixer à l'acheteur un plafond d'encours et de subordonner la fourniture des produits à la présentation d'une garantie, compte tenu du délai de paiement éventuellement accordé. En cas de paiement par prélèvement SEPA, ce document vaut pré-notification. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité entraînera cumulativement :

- L'exigibilité immédiate de toute somme même non échue sans formalité préalable,
- L'application de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire, sur toute somme non payée à son échéance. Si ce taux devenait contraire à la réglementation, le taux applicable serait celui résultant de la réglementation en vigueur.

Dans le cas de relations entre professionnels au sens des textes législatifs applicables, le non-paiement de somme à sa date d'exigibilité entraînera en outre une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 euros prévue par l'article D.441-5 du Code du Commerce créé par Décret n°2012- 1115 du 2 octobre 2012 - art. 1.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des produits vendus est subordonné au paiement intégral du prix, en principal et accessoires, quels que soient le mode et les conditions de règlement utilisés.

IMPORTANT : Fioul domestique et Gazole Non Routier : Produits à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdits à tout autres usages non spécialement autorisés (Arrêté ministériel du 29 mai 2015). ATTENTION, produits pétroliers détaxés aux usages réglementés (Arrêté ministériel du 8 juin 1993 modifié), interdits comme carburant ou combustible.

Alvéa - T-PSO
477 Boulevard Alfred Daney
BP 47
33028 BORDEAUX CEDEX

▼ Coupon détachable à joindre à votre règlement à l'adresse indiquée ci-dessus			
N° CLIENT	87131696	N°	FP06177164
DATE	31/03/2025	NET A PAYER	944,84
LCR			



